Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		12X		14X		16X		18X		20X		22X		24X		26X		28X		30X		32X
												✓										

MEMOIRE
SUCCINT ET COMFIDENTIEL
SUR
LA SITUATION RELIGIEUSE DU CANADA,
ET
SPÉCIALEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

I.

Le Canada dans ses commencements et après la conquête.

Le Canada, colonisé par la France, au commencement du XVII[e] siècle, fut dès l'origine, soumis aux lois et coutumes de la mère-patrie, et conséquemment le gallicanisme, c'est-à-dire les funestes doctrines qui amoindrissent l'autorité du Pape en exagérant celle du pouvoir civil, y fut introduit par là même. Le pouvoir civil y tenait vis-à-vis l'autorité ecclésiastique l'attitude qu'il tenait en France.

Dans les commencements, on eut le très bon esprit d

ne permettre d'émigrer au Canada qu'à de braves gens, à de fervents catholiques que dirigèrent d'excellents prêtres, la plupart religieux, tels que les Récollets ou Franciscains et les Jésuites. Ces derniers fondèrent en 1637 un collège, que les Anglais transformèrent en casernes, après la cession du Canada à l'Angleterre.

Le premier Séminaire, petit et grand, fut celui de Québec, fondé en 1663 par Mgr Frs de Laval de Montmorency, premier évêque de Québec. Les directeurs et professeurs de cette maison ont généralement été des hommes de savoir et des prêtres d'une conduite exemplaire, mais plus ou moins imbus des erreurs gallicanes et jansénistes. Les jeunes lévites n'étudiaient la théologie que dans les auteurs suivis dans les Séminaires de France dont certains, comme Bailly, ont été plus tard mis à l'Index. Les Sulpiciens, arrivés à Montréal en 1657, ont été ce qu'étaient, à Québec les M M. du Séminaire de cette ville, et ils ont donné le même enseignement théologique. Malgré tout, clergé et fidèles avaient une foi très vive à laquelle ils conformaient leur conduite. Ce qui était surtout remarquable chez le peuple, c'était son profond respect pour le prêtre, sa confiance en lui et une parfaite soumission à ses enseignements. Quant aux évêques, ils étaient vénérés et écoutés comme l'aurait été le Pape lui-même.

La cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, eut, entr'autres effets, celui de resserrer les liens qui attachaient le peuple au clergé. Sans le clergé, en effet, les Canadiens-français auraient été facilement dépouillés de la plupart de leurs droits, et absorbés par l'élément anglais. Il est bien vrai que, dans le *Traité de Paris*, la France avait exigé et obtenu que les Canadiens seraient gouvernés d'après leurs lois et coutumes, et qu'ils auraient le libre exercice de leur religion ; mais qui au-

rait pu faire respecter ce qui avait été stipulé à leur avantage, si évêques et prêtres n'eussent pas pris leur cause en main et ne leur eussent pas indiqué la route à suivre ? Tout en défendant et conservant les droits du peuple, le clergé ne cessait de prêcher aux fidèles la soumission au pouvoir, et de leur bien recommander d'agir toujours en fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté Britannique. Cette conduite lui valut le respect des Anglais et lui acquit beaucoup d'influence auprès du nouveau gouvernement. Aussi, faut-il avouer que, sous le régime de l'Angleterre, nous avons joui et jouissons encore d'une liberté religieuse qu'on peut appeler presque parfaite.

II.

Origine du libéralisme impie

Tout cependant n'était pas parfait au Canada, Province de Québec aujourd'hui. Un certain nombre d'hommes instruits, et qui avaient de la fortune, étaient profondément irréligieux. Ils lisaient Voltaire dont les ouvrages s'étaient introduits au Canada, vers la fin de la domination française, et de cette lecture devaient plus tard sortir de très mauvais fruits.

Il y avait des défauts assez graves dans l'administration des affaires du pays. Les Anglais visaient trop à nous régir un peu tyranniquement, et c'était parti pris chez eux d'éloigner les Canadiens-français des charges et des emplois. A la suite d'agitations nombreuses, l'Angleterre finit par nous accorder, en 1791, un gouvernement constitutionnel. Nous n'eûmes pas avec lui toutes les libertés désirables, telles que nous les avons eues plus tard, et les gouverneurs, avec leur conseil exécutif, pouvaient trop encore agir en despotes. Il y eut

donc lutte acharnée entre le parlement d'une part, et le gouverneur et l'exécutif, de l'autre. On pouvait, en usant de patience et de prudence, par des procédés légaux, venir à bout d'en finir avec ces misères. Mais il n'en fut pas ainsi, M. L. J. Papineau, imbu des idées philosophiques du 18e siècle et puissant orateur populaire, parcourut le pays et souleva tellement les masses en certains endroits, qu'il y eut là révolte et prise d'armes contre l'autorité de l'Angleterre. C'était en 1837.

Les évêques de Québec et de Montréal, ainsi que le clergé, blâmèrent très sévèrement les auteurs de cette agitation, ceux qui y avaient pris part, et rappelèrent le peuple à son devoir. Heureusement qu'ils furent écoutés et le calme se rétablit peu à peu. Il y eut emprisonnement pour plusieurs, peine capitale pour un certain nombre et déportation pour d'autres.

Après avoir tenté de mettre le feu au pays, Papineau passa aux Etats-Unis et de là en France, où il acheva de se perfectionner dans les idées révolutionnaires et l'impiété. Plus tard, il y eut amnistie et Papineau put revenir au Canada, obtenir un siége au parlement et faire école.

Les chefs de cette école, qu'on appela *libéraux* ou *rouges*, étaient extrêmement aigris contre le clergé qui avait combattu leurs principes et fait avorter leurs plans. Ils résolurent donc de s'affirmer hautement et de lui déclarer la guerre. En conséquence, ils attaquèrent avec violence l'autorité de l'Église, la représentèrent comme la source de tous les maux dont souffrent les sociétés, l'ennemie jurée de la liberté, et prêchèrent sur tous les tons le liberté de conscience et la liberté de penser. Ils s'efforcèrent de racoler partout des prosélytes et des partisans au moyen de la presse. Les principaux journaux qu'ils publièrent furent : l'*Avenir*, le *Semeur*, le *Défricheur*, le *National* de Québec, le *Pays* et la

Patrie. Le *Canada* de Montréal, qui vient d'être fondé, est destiné à prêcher, mais d'une manière moins brutale, les mêmes maximes subversives et à enrayer l'action du clergé. D'infâmes brochures, où l'Église, le Pape et les évêques étaient vilipendés et traités comme des forbans, qui règnent par la ruse et la terreur, furent publiées et répandues partout. À cette action délétère, vint encore s'ajouter la diffusion des plus mauvaises productions, livres et journaux, qui voyaient le jour en France.

Il ne faut pas omettre de noter que, toujours et aujourd'hui encore, tous les libéraux de cette école ne se montrent pas publiquement comme tels ; loin de là, ils sont cauteleux, se dissimulent et agissent sous le masque d'hommes qui veulent concilier tous les intérêts, afin de mieux jouer leur rôle et d'arriver plus sûrement à leurs fins. Ils se donnent comme modérés et prudents, mais d'une prudence qui aboutit toujours à faire des concessions au profit de l'erreur et du mal.

Le chef actuel du ministère fédéral à Ottawa, M. Laurier, est un homme de cette catégorie. Il a lui-même avoué ce qu'il était au commencement de sa carrière politique, en petit comité secret. Il voulait, disait-il, se faire élire député et travailler en politique pour détruire la superstition, c'est-à-dire la religion, en procédant doucement, très doucement tout d'abord. Il ajoutait que sous des dehors catholiques, il ne croyait qu'à la seule raison ; qu'il assistait à la messe, se confessait et communiait, tout en regardant ces pratiques comme vaines et ridicules ; mais qu'il fallait agir de la sorte pour avoir la confiance du peuple, et par là se mettre en mesure de travailler efficacement au triomphe des idées de son parti. [1]. Certaines déclarations, qu'il a

[1]. Des hommes tout à fait dignes de foi, ayant aidé M. Laurier à se faire élire à Arthabaska, se sont offert à affirmer sous la foi du serment ce qui est dit ici.

faites publiquement au moment où il devenait premier ministre à Ottawa, et qui ne sont qu'une formule d'audacieuse impiété, ont convaincu ceux qui le connaissaient depuis longtemps qu'il demeurait toujours fidèle à lui-même. " Pour régler la question des écoles du Manitoba, disait-il, je ne m'appuierai sur les principes d'aucune religion, mais sur d'autres qui leur sont supérieurs. "

M. Laurier se dit catholique aujourd'hui, comme d'ailleurs il l'a toujours dit, et il s'est remis, assure-t-on, à communier à Pâques. Mais quelle foi peut-on ajouter à tout cela, d'après ses propres aveux? Il comprend que la masse du peuple est encore trop catholique pour donner son appui à un impie qui avouerait franchement qu'il veut en finir avec la religion. Il biaise donc, prend des voies détournées, et oriente sa politique de manière à amener la fusion des races au Canada, à faire de tous ceux qui y vivent un peuple qui soit un. Si pareil plan réussissait, le catholicisme disparaîtrait pour céder la place à l'indifférence religieuse.

Un député aux Communes, excellent catholique, ami de M. Laurier, a avoué confidentiellement à un prêtre que M. Laurier aurait pu obtenir de M. Greenway, dans le règlement des écoles du Manitoba, beaucoup plus qu'il n'a obtenu. M. Greenway s'attendait à accorder davantage, et il aurait facilement cédé à des réclamations tant soit peu énergiques. M. Laurier s'est bien gardé d'agir en ce sens, et il s'en est allé ensuite à Rome tout exprès pour tromper le Pape, lui mentir, alléguant que, vu les circonstances, le fanatisme outré des protestants, il était impossible d'avoir avant longtemps un règlement de la question plus favorable aux catholiques.

Telle est notre première catégorie de libéraux. Elle est bien d'origine française et se nourrit d'aliments fran-

çais : le gouvernement français d'aujourd'hui, Combes et ses satellites, a toutes ses sympathies.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il n'est question dans ce travail que des seuls libéraux de la Province de Québec, des libéraux Canadiens-français. Ce sont eux qui nous mènent à l'abîme. Quant au libéralisme professé par les Anglais, dans les différentes provinces du Dominion, il est d'une tout autre nature. Nous n'avons rien à redouter de celui-là ; il nous est plutôt favorable qu'hostile. Le premier veut qu'on ne mette pas d'obstacles au règne du mal et de l'erreur, qu'on les favorise, au contraire ; le second, que les lois n'oppriment personne et que tous soient traités avec justice, au moins dans une mesure qui donne satisfaction, bien que l'on puisse aspirer à avoir encore mieux

III.

Libéralisme soi-disant catholique et ses origines.

Il y a parmi nous, Canadiens-français, une autre catégorie de libéraux, lesquels sont fort nombreux, surtout depuis un certain nombre d'années : c'est celle des libéraux soi-disant catholiques, que Pie IX a toujours si énergiquement condamnés, disant et redisant qu'ils font plus de mal à l'Eglise que les impies déclarés. Comme les premiers, ils ont puisé leurs doctrines en France ; ils se sont formés à l'école de MM. de Falloux et de Montalembert, de Lacordaire et de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

Il y a une cinquantaine d'années, on ne les connaissait guère au Canada. Quand ils ont attiré l'attention, c'est à l'évêché et au séminaire de Québec qu'on les a vus poindre. Dans ces deux maisons, Mgr Dupanloup était en grande estime, grand honneur et gran-

de vénération ; tous s'inclinaient devant son autori
On acceptait tout de ses amis ; on ne voulait rien ente
dre de ses adversaires. Aussi, le *Correspondant de Pa*
et le *Journal des villes et campagnes*, qui professaient
gallicanisme et le libéralisme catholique, étaient rega
dés comme des publications d'une doctrine irréproch
ble, où les hommes et les choses de France étaient sa
nement appréciés, et où la conduite à suivre pour sau
vegarder les intérêts religieux était sagement indiqué

Or, dans ces publications, on stigmatisait les cour
geux défenseurs de la cause catholique en France, o
les accusait d'irriter les impies et les ennemis de l'Egl
se par une guerre acharnée, et par la proclamation san
adoucissements de vérités trop en désaccord avec l
civilisation moderne. On s'appliquait à démontrer qu
le meilleur moyen de servir l'Eglise, c'était d'amener
les impies d'abord à ne pas tant la redouter ; que, pour
atteindre ce but, il fallait taire certaines vérités irritantes et en interpréter d'autres de façon à les accommoder, au moins dans une certaine mesure, à l'esprit du siècle et à des besoins nouveaux, créés par le progrès en tout. L'*Univers* de Paris, seul journal vraiment catholique à peu près qui se publiait alors en France, était signalé, avec son rédacteur en chef, Louis Veuillot, comme faisant un mal incalculable à l'Eglise par ses exagérations et ses intempérances de langage.

A l'archevêché et au séminaire de Québec, on adopta ces idées, on se nourrit de cette sagesse et l'on accepta ces appréciations. Aussi, quand il fut question d'organiser l'Université-Laval, les directeurs du séminaire de Québec, sans y être forcés, pas même sollicités, mais uniquement en vue de se concilier la partie protestante de notre population, admirent-ils comme professeurs à la Faculté de Médecine deux protestants, MM. Se-

well et Jackson, qui furent plus tard reconnus comme francs-maçons, mais qui n'en continuèrent pas moins à occuper leurs chaires, malgré les observations qui leur furent faites à ce sujet. Ils en tinrent si peu compte, qu'ils donnèrent encore, plusieurs années après, une chaire de professeur à un autre protestant, aussi franc-maçon, M. Colston.

Dans la Faculté de Droit, ce fut le légiste français Pothier, gallican qui professe de très graves erreurs, surtout sur le mariage, que les professeurs commentèrent et firent valoir comme un auteur d'une indiscutable autorité. Dans la Faculté de Médecine, les étudiants eurent en main, d'après indication et recommandation des professeurs, des auteurs foncièrement matérialistes. Il faut avouer que tout cela se fit d'abord avec une assez grande bonne foi, provenant de l'ignorance. Mais il n'en devait pas être ainsi indéfiniment.

Certains professeurs furent appelés de France, et ils avaient été heureusement bien choisis. Ils travaillèrent à améliorer l'enseignement universitaire. En même temps, plusieurs dans le clergé, s'étant parfaitement mis au courant des idées vraiment catholiques par l'étude des meilleurs auteurs, réclamèrent, eux aussi, un enseignement plus orthodoxe dans les chaires de l'Université-Laval, et des études plus imprégnées de religion dans les colléges et les petits séminaires.

Ce fut alors que le gallicanisme et le libéralisme soi-disant catholique levèrent la tête et s'affirmèrent hautement parmi nous. L'orgueil eut sa bonne part dans cette manifestation : on ne voulait pas qu'il fut dit ou cru qu'on avait pu se tromper, errer en quelque chose à l'archevêché et au séminaire de Québec. Des hommes politiques, d'ailleurs bien disposés, mais qui professaient, sans trop s'en douter, nombre d'erreurs graves

en fait de législation, touchant les rapports de l'Eglis
et de l'Etat et leurs droits respectifs, se crurent att
qués parce que nos bons journaux faisaient la guer
aux idées et principes erronés qu'ils avaient puisés u
peu partout, et en particulier dans leurs études profe
sionnelles. Ces hommes avaient des amis à l'archev
ché et au séminaire de Québec, amis dévoués, qui épou
sèrent chaudement leur cause et se montrèrent de beau
coup les plus ardents dans la lutte. L'un d'eux était M
Chauveau, d'abord premier ministre du gouverne
ment provincial de Québec, ensuite surintendant d
l'Instruction publique. Il avait fait un voyage en Fran
ce, dans le but de connaître les meilleures méthode
d'enseignement à adopter dans nos écoles. C'était à l'é
poque où M. Duruy était Grand Maître de l'Universit
de Paris, et commençait à distribuer l'enseignemen
laïque aux jeunes filles. Il revint de là plein d'admira
tion pour M. Duruy, et bien disposé à le suivre d'auss
près que possible. Naturellement, il fut énergiquement
combattu par les écrivains catholiques d'alors, au grand
déplaisir en particulier de M. l'abbé C. F. Cazeau, vi-
caire général du diocèse de Québec.

IV.

Guerre à la presse catholique.

Il arriva donc qu'à l'occasion de cette lutte contre les mauvais principes et des tendances plus ou moins déplorables, on se mit à crier, dans le camp des catholiques libéraux, et de plus en plus fort, que les journaux catholiques faisaient un mal énorme. On ne cessa de les accuser de manquer gravement à la charité, d'être en révolte contre l'autorité épiscopale [celle de Québec], et conséquemment d'empêcher la paix de régner. Les

choses en vinrent à un tel point qu'on accusa publiquement Mgr Bourget, évêque de Montréal, et Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, prélats entièrement dévoués au Saint-Siège, et qui travaillaient avec un zèle admirable à faire régner partout les idées romaines, d'être les pertubateurs de l'ordre public. Et même le *Journal de Québec*, qui s'imprimait à deux pas de l'archevêché de Québec, leur lança à la figure le *Væ pastoribus* de Jérémie, sans encourir le moindre blâme.

Dans le temps même qu'on faisait une guerre à outrance aux journaux vraiment catholiques, et que, sans oser les condamner officiellement et publiquement, l'autorité épiscopale, à Québec, prenait tous les moyens possibles de ruiner leur crédit et de les réduire à la famine, et partant de les forcer à disparaître, elle encourageait parmi nous la diffusion des écrits de Mgr Dupanloup et de ses adhérents en faveur du libéralisme et contre l'infaillibilité pontificale. On laissait même publier et se répandre partout le fameux *Manifeste*, libéral et gallican, du *Correspondant* de Paris, où le Pape était qualifié d'*idole du Vatican*. M. le G. V. Cazeau, administrateur du diocèse pendant l'absence pour le Concile de Mgr l'archevêque Baillargeon, était si zélé partisan de Mgr Dupanloup qu'il voulut forcer tous les prêtres d'un collége de désavouer et de blâmer publiquement, dans les journaux, l'acte de l'un de leurs confrères qui avait fait reproduire, dans une petite *Revue*, une légère critique des écrits et des agissements de ce fougueux prélat, à propos du Concile du Vatican.

Des libéraux impies, ne manquèrent pas de profiter de l'occasion favorable que leur fournissaient les catholiques libéraux. Pour les encourager à continuer, ils crièrent avec eux que la presse catholique était devenue un mal qu'il était urgent d'extirper. Et de fait,

quelques évêques, entr'autres Mgr Taschereau, qui avait succédé à Mgr Baillargeon, ont été si bien pris dans leurs filets que, harcelant chaque jour les écrivains catholiques, ils ont fini par les dégoûter et leur rendre la position impossible, de sorte que le champ resta à peu près libre, comme il l'est encore maintenant, à l'action de la mauvaise presse.

V.

Les libéraux font la guerre au clergé.

Les libéraux impies, puissamment aidés par les catholiques libéraux, avaient gagné un point important de leur programme en réduisant presque à néant la presse catholique, qui surveillait leurs manœuvres, les démasquait et mettait de sérieux obstacles à l'accomplissement de leurs desseins. Ce succès, ils l'avaient obtenu très habilement. Victimes de leurs multiples et perfides intrigues, certains évêques, sans le soupçonner, avaient servi leur cause en croyant travailler au profit de la paix et de la charité, et quelques prêtres libéraux, notamment du diocèse de Québec, avaient usé en leur faveur d'une influence qui, dans le temps, était d'un très grand poids. Il faut noter ici que, dans ce diocèse, malgré la pression exercée par l'archevêché et le séminaire, la masse du clergé repoussait les idées libérales et professait les doctrines dites ultramontaines. Il en était de même dans les autres diocèses.

La bonne presse bâillonnée, et par là même rendue à peu près impuissante, c'était avoir eu raison d'un redoutable adversaire, mais ce n'était pas assez. Un plus redoutable encore se dressait en face de nos libéraux, le clergé. Il fallait donc, si l'on ne voulait pas tout compromettre en restant à mi-chemin, le bâillonner lui

aussi, c'est-à-dire l'empêcher, à propos d'élections politiques, de combattre les principes subversifs que l'on s'efforçait d'implanter partout, l'empêcher surtout de mettre les électeurs en garde contre ceux qui s'en faisaient les propagateurs et les défenseurs.

Nos libéraux impies, de même que certains catholiques libéraux, avaient toujours été tenus en échec par le clergé qui avait la confiance du peuple, et qui s'était constamment montré digne de cette confiance par son zèle à défendre ses droits et à sauvegarder ses plus chers intérêts. Exaspérés par leur insuccès, ils se prétendirent donc attaqués personnellement en chaire, parce qu'on y enseignait que se faire partisan d'un homme à mauvais principes et voter pour lui, avec connaissance de cause, était une faute grave. Quelques prêtres avaient pu manquer un peu de prudence ; mais il était très facile pour l'évêque de rémédier à ce mal. De sérieux avertissements, donnés en particulier à qui en avait besoin, auraient suffi.

À cette occasion, il y eut un procès retentissant dans le comté de Charlevoix, en 1876. S'appuyant sur une loi, dite de l'*influence indue*, qui déclarait nulle l'élection d'un député faite par intimidation, menaces, promesses, corruption d'une manière quelconque, nos libéraux, bien que la loi ne parlât point du prêtre, n'ayant pas été faite dans l'intention de l'atteindre, ni de l'influence qu'il exerce comme tel par ses sermons, ses avis et ses directions, invoquèrent cette loi contre lui. Ce fut un professeur de l'Université-Laval, encore à son poste aujourd'hui, M. Chs Frs Langelier, qui les avisa d'agir ainsi, qui se fit leur avocat, et qui usa de tous les moyens pour faire triompher leur cause. Et de fait, ils finirent par avoir jugement en leur faveur. Comme on le pense bien, ils n'eurent aucune difficulté ensuite à faire

insérer, dans la loi de l'influence indue, une clause spéciale où les paroles du prêtre en chaire, à propos d'élections, sont rangées parmi les actes qui peuvent produire cette pernicieuse illégalité

Dans ce procès, on n'attaqua pas les prêtres directement eux-mêmes, mais leurs prônes et leurs sermons. De nombreux témoins furent cités, et vinrent déposer en cour de ce qu'ils avaient cru entendre dire du haut de la chaire. Ils étaient ignorants pour la plupart, et rendaient compte de sermons, dont un tribunal séculier se faisait juge par une criminelle usurpation de pouvoir, plusieurs mois après les avoir entendus. Mgr l'archevêque Taschereau laissa tout faire, enquête sur ce qui avait été dit en chaire et amendement de la loi de l'influence indue pour en faire une arme contre le clergé, sans réclamer, sans protester et même avec une certaine satisfaction. De très habiles, mais de fort malhonnêtes manœuvres l'avaient amené à tenir cette conduite et à éprouver ce sentiment. Voici comment.

Afin de briser l'audace des libéraux de la province de Québec qui, faisant rage pour l'emporter dans les prochaines élections, prêchaient de graves erreurs et déclamaient contre l'ingérence du clergé sur le terrain politique, Mgr l'archevêque Taschereau et les évêques suffragants de sa province ecclésiastique [1] publièrent un mandement collectif, en date du 22 septembre 1875. Il était tout entier de la rédaction de Mgr Taschereau, et exposait, avec grande clarté et précision, le devoir des électeurs, son importance et sa gravité. En outre, il rappelait aux prêtres l'obligation qu'ils ont de s'élever contre les fausses doctrines, et notamment contre le libéralisme ; il déclarait enfin qu'on ne peut, sans pécher,

[1]. Cette province comprenait alors toute la province civile de Québec divisée depuis en trois provinces ecclésiastiques.

voter pour un candidat qu'on sait imbu de mauvais principes et qui veut se faire élire pour les faire triompher. Ce mandement produisit un immense effet, et les jours du libéralisme parmi nous allaient toucher à leur fin, quand une intrigue vint tout compromettre.

Un prêtre libéral de l'archevêché de Québec, M. J. B. Z. Bolduc, était en correspondance avec un prêtre du séminaire français, à Rome, le Père Brichet, qui connaissait très bien et depuis longtemps Mgr Taschereau, et qui avait beaucoup d'influence sur lui. M. Bolduc informait donc son correspondant de ce qu'avaient fait les évêques de la province de Québec, Mgr Taschereau en tête. Il lui représentait le mandement collectif, qu'ils avaient signé, comme un encouragement à déclarer la guerre à des hommes politiques tout à fait bien disposés, selon lui, envers l'Église, et professant un libéralisme tout autre que celui que Pie IX avait condamné. Il ajoutait que plusieurs prêtres, un grand nombre même abuseraient de ce mandement.

Le Père Brichet, qui n'ignorait point l'usage qu'on voulait faire de son opinion, écrivit à M. Bolduc tout comme s'il n'avait pas été provoqué à le faire par l'information qu'il en avait reçue. Après avoir touché différents sujets, il dit que des canadiens, de passage à Rome, lui avaient fait connaître un mandement que les évêques de la province de Québec avaient adressé à leurs fidèles, à propos d'élections politiques et du libéralisme au Canada. Il ajouta qu'il avait été surpris et peiné de voir la signature de Mgr Taschereau au bas de ce document ; que cet acte était de nature à lui nuire beaucoup à Rome, mais qu'il pouvait se tirer de ce mauvais pas, en publiant seul un autre mandement, dans un sens différent de celui du mandement collectif.

La lettre du Père Brichet à M. Bolduc fut communi-

quée à Mgr Taschereau, qui eut peur et mit à exécution ce qu'on lui conseillait. Cette démarche affligea profondément tous les vrais catholiques, surtout les évêques suffragants, et eut un effet désastreux. Les libéraux relevèrent la tête et devinrent plus audacieux que jamais. Tous les suffragants, et Mgr Bourget, évêque de Montréal, comptait alors parmi eux, se réunirent à Montréal, et, après mûre délibération, députèrent l'un d'eux à Rome, Mgr Laflèche, évêque des Trois Rivières, pour rendre compte de la situation. Dans un Bref à ce dernier, Pie IX approuva hautement le mandement du 22 septembre 1875, mais cette approbation ne produisit pas l'effet désiré, tant le mal s'était développé et avait pris de force.

VI.

Comment on a procédé pour tromper Rome sur les affaires du Canada.

Justement à cette époque, il se faisait à Rome un grand travail qui, d'ailleurs, était commencé depuis longtemps. Nos libéraux de toute nuance, même nos libéraux impies, avaient entrepris de se faire passer à Rome pour de bons catholiques, qu'un zèle très mal éclairé persécutait à outrance. Ils protestaient à Rome de leur orthodoxie ; y faisaient parvenir de pompeuses, mais vagues, professions de foi ; assuraient que leur libéralisme n'avait pas le caractère de celui que le Pape avait condamné, qu'il était purement politique, tout comme le libéralisme anglais, qui, dans un pays où vivent ensemble catholiques et protestants, demande que chacun jouisse de ses légitimes libertés et respecte celle des autres. On alléguait de plus que condamner le parti libéral au Canada, c'était déclarer la guerre à nombre de protestants, dont les catholiques d'Ontario,

évêques, prêtres et laïques, n'avaient qu'à se louer, et les transformer en ennemis irréconciliables et même en persécuteurs. [1].

Quelle fourberie en tout cela ! En effet, nos libéraux canadiens-français différaient du tout au tout des libéraux anglais, et ils n'étaient pas sans le savoir ; ils étaient de la race des libéraux impies de France et des catholiques libéraux du même pays, et, abusant du mot *libéral*, ils mettaient sous ce vocable deux choses absolument différentes.

On a encore menti effrontément à Rome en représentant toujours les protestants du Canada comme prêts à nous écraser, lorsque nous voulons conserver tous nos droits comme catholiques, et les revendiquer en faveur des minorités catholiques, dans les provinces où les protestants sont en majorité. Notre histoire prouve que chaque fois que les canadiens-français ont sérieusement voulu lutter contre les anglais protestants, et leur tenir tête sur le terrain de la légalité, ils ont toujours fini par l'emporter.

Mais aujourd'hui, nos libéraux avancés, dont le programme est de ruiner l'influence et l'autorité de l'Eglise au Canada, sont fort aises d'agir de manière à favoriser les protestants dans toutes les questions où quelque intérêt catholique surgit, et, pour couvrir d'un voile décent la perversité de leur but, ils font apparaître et agitent, comme épouvantail, le spectre de la guerre acharnée qu'il y aurait à soutenir et de la défaite qu'il faudrait subir, si l'on s'entêtait à vouloir amener les protestants à mieux pratiquer la justice envers les catholiques. Il s'est même présenté des cas où les libé-

[1]. Ne pas oublier que les catholiques sont 41 sur 100 de la population totale de toutes les provinces de la confédération canadienne ; tandis que les protestants, dans la province de Québec, ne sont pas tout à fait 7 sur 100.

raux, sournoisement, ont poussé certains journaux protestants d'Ontario à publier des écrits très fanatiques contre nos justes prétentions, afin de mettre Rome sous la fausse impression que nous avons tout à redouter du fanatisme anglais et protestant, si nous élevons trop la voix ; que nous nous exposons même à perdre de nos libertés religieuses.

La vérité est que bon nombre de protestants anglais sont bien disposés à l'égard des catholiques ; quant à d'autres, qui se montrent d'abord très préjugés, impérieux et intransigeants, si on leur résiste carrément en leur faisant bien comprendre que cette résistance sera tenace, persévérante et qu'elle leur causera maints ennuis à propos de beaucoup de questions, ils changent assez vite d'attitude et de ton, et finissent par devenir raisonnables. Il est impossible d'ailleurs, quand l'Angleterre devient chaque jour, on peut dire, plus tolérante et plus libérale, dans le vrai sens de ce mot, que cette conduite n'ait pas son contre-coup au Canada. Non, ce ne sont pas les anglais protestants que nous avons le plus à craindre ; mais bien nos libéraux canadiens-français, fidèles serviteurs de la secte maçonnique qui, depuis assez longtemps, travaille dans les ténèbres à faire du Canada ce qu'est la France d'aujourd'hui.

La situation au Canada et le mouvement des esprits, aux différentes époques de son histoire, ont réellement été ce qui vient d'être dit dans ce court exposé. Le Canada avait la réputation, et il l'a encore, d'être le pays le plus catholique du monde. Cette réputation, il la mérite certainement, mais il court, à l'heure présente, le danger de la perdre. C'était pour le conserver à l'Église, l'y attacher de plus en plus fortement que les vrais catholiques du pays s'efforçaient de faire disparaître de

son sein les causes de décadence, et de prévenir les maux qui nous menaçaient. Et qu'il eût été facile d'en arriver là, si Rome eut secondé ou seulement approuvé leurs efforts ! Malheureusement, il n'en a pas été ainsi, non pas parce que Rome s'y est refusée, mais parce quelle a continué d'être trompée, précisément dans les moyens qu'elle a pris de connaître la vérité.

VII.

Embarras de Rome et mission officieuse confiée à Mgr Persico.

Il faut avouer que, depuis 1865 jusqu'en 1878, Rome dut se trouver fort embarrassée avec les affaires du Canada, et n'y voir pas toujours bien clair. En effet, il y avait conflit entre Mgr de Montréal et les Messieurs de St-Sulpice, à propos de l'érection de nouvelles paroisses, dont le besoin se faisait vraiment sentir ; conflit entre Mgr de Montréal et Mgr l'archevêque de Québec, au sujet de la fondation d'une autre Université à Montréal ; puis enfin conflit entre les ultramontains, d'une part, et les libéraux et les gallicans, de l'autre. De fréquents voyages étaient faits à Rome par les parties intéressées, de nombreux documents y étaient envoyés avec pièces à l'appui, et chacun abondait en son sens.

Pour se mettre bien au fait de ces nombreuses difficultés, Rome prit le moyen que conseillait la véritable sagesse, comme elle fait toujours ; malheureusement, ce qui aurait dû enrayer le mal fut justement ce qui le rendit plus puissant que jamais. Elle chargea secrètement un évêque de venir s'établir au pays, d'y bien examiner toutes choses et de la mettre exactement au courant de toutes nos affaires. Cet évêque fut Mgr Per-

sico, qui avait d'abord occupé un siége en Asie, et ensuite était devenu évêque de Savannah, aux Et Unis. Il arriva à Montréal en 1878, comme évêque missionnaire, et demanda à occuper un petit poste p refaire sa santé, disait-il, les médecins ayant décl qu'un climat froid était nécessaire pour son rétablis ment. N'ayant pas trouvé à se placer à Montréal, il rendit à Québec. Il connaissait là deux prêtres libéra du séminaire de cette ville, qui lui avaient rendu v te lorsqu'il était évêque de Savannah, et qui s'étaie liés d'amitié avec lui.

Il n'est pas inutile de dire ici que ces deux prêt avaient étudié à Rome, de l'automne 1868 à l'été 18 Or, à cette époque, il y avait au séminaire français, à R me, où tous les deux étaient en pension, un jeune prêt du nom de Maynard, très aimable, très captivant, ma surtout très intrigant, envoyé là tout exprès par M Dupanloup et le comte de Falloux pour propager leu idées libérales et gallicanes parmi les étudiants. [1]

A Québec, Mgr Persico remplit pendant quelqu mois l'office de chapelain de l Hôtel-Dieu ; puis la cu de St-Colomban de Sillery, à une lieue et demie de Qu bec, étant devenue vacante, il y fut nommé curé. On l donna un vicaire qui était imbu des idées libérale Sut-on à Québec, surtout chez les deux prêtres dont vient d'être question, ou soupçonna-t-on qu'il éta chargé d'une mission secrète, c'est ce qu'il est diffici de dire. Il est toutefois naturel de penser que ses deu amis du séminaire, en particulier, et par eux, quelque autres ne l'ignoraient point. Quelques intimes savaien par son vicaire probablement, qui devenait assez sou

(1) Cet abbé Maynard ne manqua point de cultiver nos deux prêtres ca nadiens, et il les amena insensiblement à partager en tout ses manières d voir.

vant son secrétaire, qu'il écrivait à Rome à peu près chaque semaine. Supposé qu'on ne connut pas autre chose, cela suffisait pour qu'on s'appliquât à tirer le meilleur parti de la présence de cet évêque parmi nous.

Aussi, une chose bien certaine, c'est que, pendant les trois ans que Mgr Persico fut curé de St Colomban de Sillery, il ne bougea point de chez lui, et fut régulièrement visité par un petit groupe de libéraux très fervents, c'est-à-dire quelques prêtres et quelques laïques. Personne au pays, excepté ces gens-là, d'après toute probabilité, n'eut le moindre soupçon du rôle qu'il remplissait. Ce ne fut qu'après son départ pour l'Italie, où il occupa de nouveau un siége et fut ensuite élevé à la dignité de cardinal, qu'on apprit ce pourquoi il était venu au pays. Et lui-même n'en a pas fait mystère à quelques canadiens, qui eurent occasion de le rencontrer en Europe, et qui peuvent encore aujourd'hui attester les aveux qu'il a faits.

Tels sont les faits, et, de quelque côté qu'on les envisage, la manière d'agir de Mgr Persico reste inexplicable. C'était un homme intelligent et de savoir, et un saint homme, au moins aux yeux de tous. Or, comment se fait-il qu'il ait pu se croire parfaitement renseigné sur ce qui se passait au Canada, en ne voyant les hommes et les choses que par les yeux des quelques individus qui étaient en rapports assidus avec lui, et qui tous, comme il vient d'être dit, lui chantaient la même chanson, étant de parfaits libéraux ? Impossible de le comprendre.

Quoiqu'il en soit, cet homme a tout bouleversé au Canada, depuis 1876 ; il nous a jetés dans une impasse et nous a mis sur la pente de l'abîme, où, si Dieu ne nous prête pas miséricordieusement secours, nous serons fatalement précipités. En effet, Rome a eu par lui un Ca-

nada peint et présenté sous le jour le plus faux, et elle n'a plus voulu voir dès lors que ce Canada-là, si bien que toutes les directions, qu'elle a données par la Propagande, à propos de nos difficultés et des misères qui en surgissaient, nous ont fait un mal incroyable. Ça été à un tel point, que les hommes éclairés du pays et les plus sincèrement catholiques ne pouvaient s'empêcher de dire en gémissant : " Ce qui se passe au Canada ne s'est jamais vu : c'est Rome qui nous détruit comme peuple vraiment catholique.

Rome donc, n'ayant aucun doute sur la parfaite exactitude des renseignements et des appréciations que lui avait transmis Mgr Persico, nous envoyait, en 1877, Mgr Conroy, comme délégué apostolique ; non pas pour s'enquérir de quels maux nous souffrions, mais uniquement pour exécuter des ordres. Il nous arriva en mai avec tout son Canada dans la tête, tel que Rome le lui avait montré dans l'ensemble et les détails. Il croyait connaître si bien nos affaires, qu'il dit à plusieurs personnes, qui, le voyant plein d'idées fausses sur notre compte, essayaient de l'éclairer : " Mais, vos affaires, vos affaires ! on les connait à Rome mieux que vous ne les connaissez vous-mêmes. " C'était stupéfiant et renversant. Malgré tout, il n'a pu se défendre d'avoir des entrevues et de longs entretiens avec des laïques occupant de hautes positions et très éclairés, et surtout avec des évêques et nombre de prêtres qui lui prouvèrent, jusqu'à la dernière évidence, qu'ils connaisaient parfaitement les affaires de leur pays, la cause de ses souffrances et les vrais remèdes à appliquer. Il fut alors obligé de s'avouer que le Canada, qu'il s'était logé dans la tête, à Rome, n'était qu'une caricature du vrai Canada, que sa mission se révélait déjà comme un insuccès; qu'elle aurait de déplorables conséquences, et il mou-

rut de chagrin, c'est lui-même qui le dit dans une lettre que la mort, assure-t-on, ne lui permit pas d'achever d'écrire, dans l'île de Terreneuve, qu'il se proposait de quitter bientôt pour retourner en Europe

Après Mgr Conroy, qui nous quitta en 1878, nous avons eu un second délégué. Mgr Smeulders, en 1883. Comme Mgr Conroy, il nous est arrivé, avec tout le bagage d'idées, sur le Canada, que Mgr Persico avait trans mis à Rome. Il a fini par s'en débarrasser complètement, après un sérieux examen pour en vérifier la valeur. Il a tellement vu clair, si bien jugé les hommes et les choses, qu'il a donné à Rome des renseignements absolument contraires à ceux qu'elle tenait de Mgr Persico. Aussi, est-il tombé en disgrâce, et l'on assure qu'à son retour à Rome, il ne put obtenir une audience du Pape.

Mgr l'archevêque Taschereau, depuis longtemps victime et très docile instrument des prêtres libéraux de sa maison et de son séminaire, n'a pu qu'abonder dans le sens de Mgr Persico. Et ce dernier l'a représenté à Rome comme l'homme le plus clairvoyant et le plus sage du Canada. Nos libéraux se sont beaucoup remués pour lui faire cette réputation parmi nous ; et, afin de convaincre tout le monde qu'il la méritait, ils ont puissamment contribué, par bien des moyens détournés, comme toujours, à le faire nommer cardinal. Ils le voulaient homme d'autorité et de grande influence, parce que cette autorité et cette influence étaient tout à leur profit.

Ce coup-d'œil sur un passé, qui n'est pas encore lointain, met bien en relief ce fait que nos libéraux canadiens-français. avec une habilité et une astuce consommées, mènent tout, à leur gré, dans le pays, depuis bientôt trente ans ; et cela, chose incroyable de prime abord, mais très réelle cependant, de par l'autorité de certains évêques et de Rome. En effet, ils ont presque réduit à

néant la presse catholique et baillonné le clergé, en se servant de quelques-uns de nos évêques, puis ils ont nullifié l'action des autres contre l'erreur et le mal, en faisant agir Rome contre eux. La grande force motrice, qui se dissimule le plus possible, mais qui est au fond de ce travail destructeur, c'est la franc-maçonnerie.

VIII.

Notre situation telle que les libéraux l'ont faite.

D'après ce précis de la partie la plus importante de notre histoire contemporaine, il n'est pas surprenant qu'il ait été très difficile, et parfois même impossible aux tenants de la bonne cause de se faire entendre à Rome. Ils s'exposaient même à encourir sa disgrâce, en tentant de le faire. Heureusement que nous avons aujourd'hui une délégation apostolique, qui doit être permanante. Si elle ne guérit pas tous nos maux, elle pourra en atténuer les effets et en prévenir beaucoup d'autres.

De l'aveu de tous, Mgr Bourget et Mgr Laflèche ont été les deux grands évêques du Canada en ces derniers temps. Leur dévouement au Saint-Siège n'a point connu de bornes, non plus que leur amour pour l'Église de Dieu. Ils ont constamment veillé au maintien parmi nous des vraies idées dites ultramontaines, de la pureté de la foi et de la morale évangélique. Or, ces deux évêques, pleins de mérites devant Dieu et devant les hommes, qui se sont usés à défendre la vérité, les droits de l'Eglise et à opposer des digues au mal qui, sous tous les noms et toutes les formes, voulait nous envahir, ont été traités par Rome comme des hommes remuants, sans prudence et gâtant tout par un zèle intempestif et mal éclairé. Tous les vrais catholiques du Canada, prêtres et laïques, ont dû goûter aux mêmes amertumes.

La conséquence a été que, pour se conformer aux désirs des Congrégations romaines, du cardinal Franchi, préfet de la Propagande, en particulier, nos évêques se sont tenus cois le plus possible, lorsqu'ils auraient dû parler haut et ferme. A la veille des élections politiques, il n'a plus été permis aux prêtres que de signaler aux fidèles, et en quelques phrases seulement, deux choses à éviter : vendre son vote et s'enivrer. Quant au reste, répandit-on partout les plus graves erreurs, à propos et à l'occasion de politique, on ne devait pas y toucher.

Une autre conséquence, c'est que nombre de prêtres, voyant de quel côté le vent soufflait à Rome, se sont faits libéraux et que le peuple les a suivis.

Une troisième conséquence, c'est qu'il est généralement admis, d'après ce que ne cessent de répéter les libéraux, que la religion n'a rien à voir dans la politique, et que la politique est un terrain où le clergé ne doit pas mettre le pied. De là, par similitude, on a une grande tendance à former des associations ou à s'agréger à des sociétés sur lesquelles la religion n'exerce aucun contrôle. De toutes les affaires humaines, la politique étant l'une des plus importantes, si elle est sécularisée, comme on dit, on ne voit pas pourquoi les autres ne le seraient point.

Une quatrième et dernière conséquence, c'est que l'autorité doctrinale des évêques et des prêtres, ayant été amoindrie sur un point, se trouve à l'être sur tous les autres. Comme on se dit qu'ils ont exagéré à propos de politique, qu'ils ont jugé mauvais ce que Rome ne voit pas d'un mauvais œil, on en conclut qu'ils exagèrent en beaucoup d'autres matières. Aussi, les mauvais principes et les doctrines subversives pénètrent-ils partout sans presque rencontrer d'obstacles, et l'immoralité prend des proportions effrayantes. Nos grands journaux

français sont une plaie ; les meilleurs ne valent rien et tous, les uns plus, les autres moins, contribuent pervertir le sens moral du public. Le besoin de grand journaux, vraiment catholiques, se fait vivement sentir, car ce n'est pas avec des Revues hebdomadaires mensuelles ou bi-mensuelles, avec de simples Semaine religieuses, qu'on luttera efficacement contre les ennemis que nous avons à combattre. Il est certain qu'il es difficile de les faire revivre, lorsqu'on les a laissés ou faits mourir ; mais il est certain aussi que la presse étant de nos jours un des plus puissants engins pour le bien comme pour le mal, on ne peut pas laisser cette force aux mains de ceux-là seuls qui s'en servent pour favoriser de vils intérêts, ou nous transformer en un peuple d'incroyants et d'impies.

Dans nos grandes villes, les théâtres sont en perpétuelle activité, grâce à des compagnies françaises qui traversent l'Océan pour venir nous amuser et nous divertir. Ils fonctionnent le jour et la nuit, chaque jour, même le dimanche, au grand détriment de la morale chrétienne. Il n'y a pas très longtemps que ce mal a fait irruption parmi nous, mais il a pris une telle force que la voix de nos évêques est quasi impuissante contre lui. Nos grands journaux font constamment de la réclame en faveur des théâtres ; il n'y a point d'extravagances ni de folies qu'ils n'encouragent et ne mettent en honneur.

Quant à la politique, tout est devenu vénal de ce côté. Grimper aux honneurs ; se caser dans un poste lucratif ; tout subordonner à de mesquins intérêts personnels ; travailler à conserver ou à amener au pouvoir tels hommes plutôts que tels autres, dans l'espérance d'avoir pour soi-même, ses parents et ses amis, meilleure part dans la distribution des faveurs, voilà jusqu'où

l'on a ravalé cette politique qui, il n'y a pas longtemps encore, savait s'occuper des vrais intérêts du pays et les mettre au premier rang. On comprend qu'en faisant de la politique de cette façon, ceux qui en vivent soient amenés à prêcher que les évêques et les prêtres n'ont rien à y voir.

IX.

Conseil de l'Instruction publique

Une institution qui finira par nous causer bien des ennuis et des désagréments, c'est notre Conseil de l'Instruction publique. Tel qu'il est constitué aujourd'hui, c'est une machine de transition qui aura rendu d'immenses services à nos impies.

Quoiqu'on y ait fait entrer les évêques, ce Conseil n'en demeure pas moins un corps purement civil, où les laïques sont en nombre égal à celui des évêques, sur le même pied qu'eux et où tous sont présidés par un laïque, surintendant de l'Instruction publique, et agent du gouvernement.

Ce Conseil, à propos d'instruction et d'éducation, d'organisation scolaire, de matières à enseigner, de discipline, du choix des livres, des maîtres et des maîtresses, d'inspection et d'examen, a de très importantes attributions, précisément parce que les évêques, nommés eux-mêmes par le gouvernement, en font partie. Mais le jour peut fort bien arriver où il plaira à notre législature de remanier la composition de ce Conseil, d'en exclure les évêques, et alors le dit Conseil n'en demeurera pas moins avec toutes les attributions qu'il a maintenant. Les évêques n'y auront figuré, pendant une période plus ou moins longue, que pour laisser au gou-

vernement tous les droits qu'ils ont à exercer dans écoles au nom de l'Eglise.

A l'heure présente même, notre Conseil de l'Instruction publique, sans en avoir parfaite conscience probablement, agit trop au gré de nos libéraux impies. En effet, sous prétexte qu'on ne donne pas aux enfants de la Province de Québec, une éducation pratique aussi parfaite que dans les écoles protestantes d'Ontario et des Etats-Unis, ils sont de temps à autre à crier et demander des réformes qui mettent mieux l'enfant en contact avec les exigences du progrès moderne. Ils ne l'avouent pas, mais ils veulent que l'enseignement, en se tournant davantage vers le côté matériel de la vie, perde de plus en plus son caractère religieux. Pour leur avoir un peu trop prêté l'oreille, on a obtenu ce résultat : les leçons de catéchisme sont devenues forcément très courtes, se rattachant fort mal aux autres matières ; puis, les excellents livres de lecture qui enseignaient la religion, ses dogmes, sa morale et son histoire *ex profes*[so] ont été mis de côté pour faire place à différents manuels traitant du soin à donner aux animaux, du jardinage, de l'agriculture, de la botanique, etc. Enfin, on veut mettre de tout dans les écoles, et cette surcharge, qui nuit beaucoup à tout l'enseignement, est surtout infiniment préjudiciable à l'enseignement religieux.

Nos pères savaient bien mieux que nous donner un très bon enseignement : ils n'enseignaient que le nécessaire, le vrai nécessaire, surtout la religion, et ils l'enseignèrent bien. Par l'école primaire ou élémentaire, l'enfant était bien préparé aux études classiques, et ces dernières préparaient très bien, à leur tour, aux diverses professions ou états de vie que le jeune homme voulait embrasser.

Il y a chez nous une funeste exagération à propos

d'instruction. On pousse aux écoles commerciales, aux académies, aux colléges une foule de jeunes gens qui ne sont aptes qu'à recevoir une bonne éducation élémentaire, et par suite à n'occuper qu'une humble, mais très honorable position sociale, où ils rendraient d'éminents services. Par cette exagération, l'équilibre est rompu, les professions sont encombrées, et les médiocrités en tous les genres pullulent et deviennent de véritables nuisances. Nombre d'autres végètent dans les villes et les grands centres, s'y pervertissent et deviennent le fléau de la société. Outre la démoralisation, dont cette exagération est la cause et qui est le mal le plus grave, l'agriculture, méprisée, abandonnée, languit faute de bras. C'est un grand malheur, car, après le plus fidèle attachement à notre sainte religion, c'est à l'agriculture seule que nous devons notre prospérité et notre force. Il devient donc plus nécessaire que jamais de mettre un frein à cette ardeur qui veut partout des écoles commerciales, des académies ou lycées et des colléges

Le tout respectueusement soumis à Votre Excellence, selon son désir.

Province de Québec 3 septembre 1904.

(Signé) X X.

